

Lyon, le 30 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quais de Neuville-sur-Saône, retrouver un lien à la Saône Une première phase de travaux débutera en juin 2025

Dans le prolongement du projet Rive de Saône, promenade métropolitaine de 20 km le long de la Saône engagé en 2012, le réaménagement des Quais de Neuville va reconquérir et renaturer entre 15 000 m² et 20 000 m² au plus près de la rivière, tout en requalifiant les quais hauts, en connexion avec le centre-ville de Neuville-sur-Saône. À travers ce projet, la Métropole de Lyon et la Ville agissent pour embellir le cœur de ville au patrimoine et au paysage exceptionnel, renforcer la vitalité du centre-ville, notamment ses commerces et améliorer la qualité de vie des Neuilloises et Neuillois. L'enveloppe budgétaire de la première phase, à hauteur de 3,7 M€, a été votée lors du conseil métropolitain du 30 septembre 2024.



Le réaménagement présente des enjeux multiples : améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants et nombreux usagers et visiteurs de la commune, avec l'aménagement d'un vaste parc et le développement de la végétation nécessaire pour limiter le réchauffement estival, fluidifier les transports en commun, sécuriser les déplacements à pied et à vélo et mettre en valeur le patrimoine de la ville, en révélant le paysage exceptionnel de ce secteur situé dans secteur patrimonial remarquable (SPR) de part et d'autre de la Saône, tout en améliorant l'attractivité des commerces et en repositionnant le marché forain du vendredi en continuité du centre-ville avec le même nombre d'étals.

La Métropole de Lyon a organisé plusieurs temps de concertation, avec des réunions publiques, des groupes de travail et des réunions spécifiques avec les commerçants (sédentaires et du marché). Des réunions publiques de présentation de l'avancée des études ont eu lieu en mars 2024 avec les riverains et une autre avec les commerçants et des réunions mensuelles se poursuivent avec les forains pour le futur déplacement du marché. Le plan des aménagements est maintenant défini, en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre OGI (mandataire), Ilex, ViaCommea, Ameten, Jeol, Symoé.

Les travaux seront organisés en 2 phases :

- **La 1ère phase des travaux, de juin 2025 à mars 2026**, aura pour périmètre l'avenue Jean Christophe, le quai bas au nord du pont et les pourtours de l'espace Jean Vilar (place Charles de Gaulle, parking Jean Vilar, parking du Nymphée et l'extrémité de la rue Rey Loras)
- **La 2ème phase**, comprendra le réaménagement du quai Pasteur au sud du pont de Neuville et l'élargissement de la rue Carnot

Pour la première phase de travaux, la Métropole de Lyon réalisera la plantation de 42 arbres, la végétalisation du quai bas et la création d'une promenade sur la partie basse du parc des berges. Côté voirie, l'espace public sera repris avec un partage plus équitable entre les différents modes de déplacement : un couloir de bus en site propre dans le sens nord-sud (lignes 40, 70, 43, 84, 96, 97, S14, cars de l'Ain), des voies automobiles dans chaque sens, et des cheminements piétons et modes actifs plus sécurisés, dont une partie de la Voie lyonnaise n° 3. Le marché sera intégralement déplacé autour de l'espace Jean Vilar et sur les parkings Jean Vilar et du Nymphée qui seront agrandis.

Au total, la capacité de stationnement sur le périmètre de la première phase passera de 525 à environ 400 places. Des travaux sur le réseau d'assainissement seront également réalisés sur la rue Rey Loras afin de permettre la plantation de 6 arbres.



« Le projet des Quais de Neuville répond à l'objectif de la Métropole de Lyon de conforter le dynamisme des centres-bourgs et centres-villes grâce à des requalifications ambitieuses, ici, en lien avec la reconquête des berges de Saône. Cette mise en valeur du patrimoine et du paysage exceptionnels va permettre de retisser le lien historique entre le cœur de ville et la rivière, en sécurisant tous les déplacements, et de redynamiser le centre-ville, ses commerces, ses équipements et valoriser un centre-ville qualitatif et vivants au cœur du Val de Saône, pour tous les neuvillois et les habitants de la Métropole de Lyon. » **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon**

« Neuville avait manqué le rendez-vous du projet d'aménagement des Rives de Saône dans les années 2010. La Municipalité de Neuville-sur-Saône salue aujourd'hui le fort engagement de la Métropole de Lyon dans le projet des Quais de Neuville dont la première tranche va permettre aux Neuvillois de se réapproprier ces espaces en bord de Saône et répondre à leur demande de végétalisation des quais, de réhabilitation des espaces publics et d'amélioration des cheminements piétons et vélos. Le marché du vendredi, un des plus importants de la Métropole, va trouver un espace beaucoup plus fonctionnel et qualitatif à quelques pas du centre-ville, sans route à traverser. Quant aux automobilistes, qui occupaient jusqu'alors plus des deux-tiers de l'espace public, ils trouveront une voirie mieux partagée et plus lisible, tout en conservant d'importantes capacités de stationnement à proximité. Avec ce beau projet, nous sommes convaincus que le centre de Neuville sera plus attractif et accueillant que jamais. » **Eric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône**

Le budget global de l'opération est estimé à 7 M€. Pour ce projet, la Métropole de Lyon a obtenu une aide du fonds vert de l'État pour 411 K€ (axe renaturation des villes et des villages).

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY - llatapy@grandlyon.com +33 (0)4 26 99 39 51 / +33 (0)6 67 95 13 59

L'enveloppe budgétaire de la première phase, à hauteur de 3,7 M€, a été votée lors du conseil métropolitain du 30 septembre 2024.

Neuille-sur-Saône : sécuriser et améliorer les cheminements piétons de la rue Victor-Hugo

Le Conseil métropolitain a également acté la réalisation de travaux d'aménagement de voirie pour la piétonnisation de la rue Victor-Hugo à Neuville-sur-Saône. Ce projet de requalification va permettre d'améliorer les cheminements et la sécurité des piétons qui emprunteront cette voie, située dans le centre historique de la commune. La section piétonnisée se situera précisément entre les quais de Neuville et la place du 8-Mai-1945. Ce secteur commerçant très fréquenté par les piétons n'offre que de faibles largeurs de trottoirs, rendant les cheminements à pied inconfortables surtout pour les personnes à mobilité réduite. La Métropole de Lyon va requalifier la rue avec un traitement au sol adapté à son identité patrimoniale, grâce à l'utilisation de pavés sciés. Des plantations viendront également compléter ce projet de piétonnisation. Ces travaux d'aménagement s'intègrent dans le Plan piéton de la Métropole de Lyon qui vise à améliorer la sécurité et le confort des cheminements, afin de redonner sa juste place à la mobilité piétonne. Ils permettront également une amélioration de l'accès et une mise en valeur du centre-ville commerçant de Neuville-sur-Saône.

Le coût total de ces travaux est estimé à 600 000 euros TTC.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY - llatapy@grandlyon.com +33 (0)4 26 99 39 51 / +33 (0)6 67 95 13 59